

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 03 31 010

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 19
Pouvoirs 0
Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le trente et un du mois de mars à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire. Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 25 Mars 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER Françoise BOUVET Daniel DUFOUR Amélie RAPHAËL Sylvain SAUNIER Josette BALFIN Yves REYMOND Justine JAMBON Kevin COLSON Brigitte LAVIROTTE Michel BERAUDIER Ludivine GONNET Freddy COTTET Medhi BELATROUS Monique MATUSZEZAK Caroline MICHON

Pouvoirs : néant

Absents et excusés : néant

Secrétaire de séance : Mehdi BELATROUS

OBJET : Désignation d'un référent pour la lutte contre l'ambroisie

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de lutter contre l'ambroisie. Elle précise qu'un référent au sein du conseil municipal doit être nommé. Madame le Maire demande à l'assemblée si un élu souhaite se charger de cette tâche.

Monsieur Yves GALIEGUE propose d'être le référent élu, Monsieur Stéphane GEORGE souhaite se charger de ce dossier en tant que membre extérieur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme titulaire Monsieur Yves GALIEGUE et comme suppléant monsieur Stéphane GEORGE en tant que référents dans la lutte contre l'ambroisie.

Certifiée conforme aux écritures
Au registre sont les signatures
A Buéllas, le 31 Mars 2026
Nathalie AZNAR - Maire